

Claude Vermorel

Extrait du manuscrit « *ils m'ont confié leur destin* »

Lien internet <http://www.vermorelavocat.fr/>

UN ERSATZ DE L'AFFAIRE BETHARRAM, L'EVECHE ET LA MAIRIE ETOUFFENT UNE AFFAIRE DE VIOLENCES SUR MINEURS

Le salarié avait pour mission de surveiller les enfants de l'internat d'une école confessionnelle dépendant de la maîtrise de la cathédrale.

Il avait recueilli des éléments mettant en évidence les sévices et les violences commis, selon lui, par le surveillant général.

Il se rendit à la gendarmerie pour signaler les faits, au titre de l'obligation qui lui incombait en vertu de l'article 40 du Code de procédure pénale.

Quelle ne fut pas sa surprise de se voir notifier une garde à vue pour dénonciation calomnieuse !

Il faut dire que l'officier de police judiciaire était un gradé qui, en tant que laïc, participait au catéchisme des enfants. (Le sabre et le goupillon ?)

Au cours de la garde à vue, la mairie fut saisie afin de procéder à une hospitalisation d'office.

L'adjoint au maire de service valida, au nom du maire, cette procédure.

Mon client fut alors conduit au centre hospitalier psychiatrique le plus proche.

L'homme étant sain de corps et d'esprit, il fut, sans que cela me surprenne, libéré au terme des trois jours réglementaires.

Le collectif de psychiatres avait considéré qu'il n'était dangereux ni pour lui-même ni pour autrui.

J'ai sollicité une enquête sur le gradé de la gendarmerie, qui fut auditionné par une brigade spécialisée.

Ce gradé fut, en toute discrétion, curieusement, mis à la retraite.

Le surveillant général quand à lui fut muté en Vendée dans le fief de Philippe le Jolis de Villiers de Saintignon dit PHILIPPE DE VILLIERS

Les parents des élèves, quant à eux, ne voulurent pas déposer plainte pour protéger l'institution.

Et c'est ainsi que se termina cette affaire.

C'EST L'HEURE DE LA PERORAISON.

L'encre de la plume va sécher après avoir été incontinente.

C'est fini.

Clap de fin.

Et comment sortir les trains d'atterrissage ?

L'avocat a plaidé.

Il lui reste la frustration de ne pas avoir tout dit.

L'exercice est théâtral, mais ce n'est pas du théâtre.

Il n'a pas le droit de recommencer.

Sa parole a été furtive.

Elle a été la lumière qui nous a éblouis dans ce vieux palais poussiéreux.

Et maintenant, elle devient l'étoile filante qui s'éteint dans l'univers.
Verba volant.

Les mots, eux, volent.

Comme le poète occitan, il faut être le berger des mots.

Comme le chante Léo Ferré « *Cette parole qui fait du bien quand je la chante dans la musique du silence* »...

Et puis « *Avec le temps... avec le temps, va, tout s'en va, on oublie le visage et l'on oublie la voix...* »

J'ai dit.

Clap de fin.

Un sentiment de vide m'empare.

L'aurore du silence a précédé la parole.

Le silence la suit dans le crépuscule des mots.

J'ai parlé.

J'ai parlé, parlé pour ne rien dire.

De tout ce que je vous ai dit, vous ne retiendrez peut-être pas un mot.

Je n'ai parlé que pour que vous m'entendiez.

Et cela fut fait.

À la lueur de ces sordides affaires, que nous reste-t-il de ce fragile espoir d'humanité ?

Un vernis fragile ?

Ou une utopique espérance ?